

Espace de liberté, de démocratie et de développement

Cet espace est ordonné autour de deux grands axes : 1) la consolidation de l'État de droit et de la démocratie, 2) la promotion des droits de la personne et l'appui au processus démocratique et à la paix. Cet espace se distingue des autres programmes mobilisateurs par les actions conduites en appui aux initiatives découlant du mandat politique du Secrétaire général. Parmi ces actions se trouvent les missions de médiation menées à la demande des États en situation de conflits et les missions d'observation d'élections que la Francophonie organise seule ou en collaboration avec d'autres organisations telles que l'ONU, le Commonwealth ou l'Organisation de l'unité africaine.

Les projets menés dans cet espace visent la coopération juridique et judiciaire, la promotion des droits de la personne, l'appui au processus démocratique, la consolidation de la paix ainsi que la coopération parlementaire.

Le Canada agit également dans ces domaines. Il est à l'origine du Réseau international de cliniques juridiques, dont l'objectif est d'aider les femmes des pays en développement à accéder à une réelle égalité juridique et sociale. Il appuie également des projets de formation et d'éducation en droits de la personne ainsi que de prévention des conflits dans de nombreux pays africains.

Espace de culture et de communications

Ce programme mobilisateur se compose de deux grands volets, dont le premier comprend les contenus culturels et audiovisuels et les entreprises de culture et de communication, et le second, l'infrastructure francophone et les nouvelles technologies.

